

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00867

Numéro SIREN : 338 565 146

Nom ou dénomination : 3 H

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2022 sous le numéro de dépôt 10003

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H		Durée de l'exercice : 12 mois *		Exercice N clos le, 31/12/2012	
Adresse de l'entreprise : 34 Rue de l'Ambois 85000 LA ROCHE SUR YON		Durée de l'exercice précédent : 12			
Numéro SIRET : 33856514600036				Néant ☐ *	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	1489	6277
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		622673
		Créances rattachées à des participations BB	BC		147614
Autres titres immobilisés BD		BE			
Prêts BF		BG			
Autres immobilisations financières * BH		BI			
TOTAL (II) BJ		778055	BK	1489	776565
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	52305	52305
		Autres créances (3) BZ	CA	4427	4427
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	52863	52863	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI			
	TOTAL (III) CJ	109596	CK	109596	
	Frais d'émission d'emprunt à étalier (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		887651	1A	1489	886161
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	147614	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS 3 H		Néant ☐ *		
				Exercice N 31122021		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :37000...)			DA	37000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	3700	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	528020	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-9919	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	558801	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	101223	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	16430	
	Dettes fiscales et sociales			DY	49203	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	148703	
	Autres dettes			EA	11799	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	327360		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	886161		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	327360
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H		Exercice N				Néant ☐ *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC			
	Production vendue	biens * services *	FD	FE	FF			
			FG	FH	FI	43587		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	43587	FK	FL	43587		
	Production stockée *			FM				
	Production immobilisée *			FN				
	Subventions d'exploitation			FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP				
	Autres produits (1) (11)			FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	43587	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	20273	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1399	
	Salaires et traitements *					FY	31512	
	Charges sociales (10)					FZ	5266	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	776	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	384	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	59613		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-16025		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	7436	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	7436		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1320	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	1320		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	6116		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-9909		

Désignation de l'entreprise		SAS 3 H		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	6	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	6	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	15	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	15	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	- 9
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	51030
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	60949
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	- 9919
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	383
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6 ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges		AI	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs A6	obligatoires A9		
		dont cotisations facultatives Madelin A7			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :		Exercice N		
	Détail en annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
	Détail en annexe		Charges antérieures	Produits antérieurs	

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H

Exercice N, clos le : 31/12/2021

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	15
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	15
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	6
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	6
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	383
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	383
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

SAS 3H

Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2021

Montants exprimés en EUR

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

En raison de l'épidémie de coronavirus et des mesures de confinement décidées par le gouvernement à compter du 17 mars 2020, la société a été impactée de la manière suivante :

- Ralentissement d'activité au cours de l'année 2021.

Dans ce contexte, la société a eu recours à l'activité partielle.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.3 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture ne mérite d'être signalé.

2. Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebut
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	2 833	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations

Raison sociale	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	% Capital détenu	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Motel des Bazinières	43 200	8 520	96,30%	244 162	244 162	268 114	-62 528	-
SCI Les Bleuets	150 000	-4 504	99,99%	149 990	149 990	31 471	16 766	-
SCI La Roseraie	224 999	108 014	99,96%	228 521	228 521	69 262	37 864	5 715

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable de la participation est inférieure à la valeur du marché.

2.1.3.2. Créances rattachées à des participations

Raison sociale	Créance
Motel des Bazinières	147 081
SCI Les Bleuets	-40 462
SCI La Roseraie	-58 242

Les créances rattachées aux participations font l'objet d'une rémunération au taux fiscalement déductible de 1,17 % au 31 décembre 2021.

2.1.3.3. Autres informations

	Montant concernant les entreprises liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé	-	50 000

Le capital concerne la SCI Les Bleuets pour laquelle les titres non libérés s'élèvent à 50 000 €.

2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	534
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	52 305
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	483
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-

2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	147 615	147 615	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	52 305	52 305	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Personnel et comptes rattachés	483	483	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques			
	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	3 944	3 944	-
	Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
	Groupes et associés	-	-	-
	Débiteur divers	-	-	-
	Charges constatées d'avance	-	-	-
TOTAL		204 117	204 117	-

2.2 Passif

2.2.1. Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	37 000	-	-	37 000
Primes, réserves et écarts	505 646	26 074	-	531 721
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	26 074	-	35 993	-9 919
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-

apital

Le capital est composé de 1 850 actions de 20 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	16 430	16 430	-	-
Personnel et comptes rattachés	33 331	33 331	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	8 771	8 771	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	6 768	6 768	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	334	334	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	148 703	148 703	-	-
Groupe et associés	101 223	101 223	-	-
Autres dettes	11 800	11 800	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	327 360	327 360	-	-

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	12 758
Charges sociales provisionnées	4 057
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	16 260
RRR à accorder, avoirs à établir	11 800
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	276
Divers	-
	50

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Productions vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	43 588	-	43 588
Chiffre d'affaires net	43 588	-	43 588

4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	-9 910	-9
Impôts :		
Au taux de	-	-
Sur PVL	-	-

Intégration fiscale

La société SAS 3H est une société soumise à l'impôt sur les sociétés, selon le régime réel normal, qui détient à ce jour directement plus de 95% du capital et des droits de vote de la société SAS Motel des Bazinières.

La société SAS Motel des Bazinières a donné son accord pour entrer dans le périmètre d'intégration fiscale dont la société SAS 3H est tête de groupe, pour la durée de l'option faite par cette dernière cette option étant renouvelable tacitement.

En conséquence, la société SAS 3H est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par elle-même et la SAS Motel des Bazinières, en application des articles 223 A et suivants du code général des impôts.

- Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés

Conformément à la convention d'intégration fiscale, la charge d'impôt incombant à la société filiale SAS Motel des Bazinières a été calculée par rapport à son résultat fiscal propre, comme en l'absence d'intégration fiscale.

5. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes, figurant au compte de résultat au titre du contrôle légal des comptes, s'élèvent à 1 300 €.

6. Autres informations

6.1 Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, n'est pas significatif.

6.2 Effectifs

Cadres Employés	Personnel salarié
	2

6.3 Engagements hors bilan

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2012, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 17 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2012.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2013, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 25 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2013.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2014, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 73 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2014.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2015, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 87 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2015.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2016, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 177 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2016.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2017, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 211 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2017.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2018, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 193 000 €. Cet



abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2018.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2019, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 230 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2019.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2020, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 103 500 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2020.

Au cours de l'exercice 2021, il n'y a pas eu d'évènement constitutif de retour à meilleure fortune.

3 H

Société par actions simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social : Route de Nantes
85000 LA ROCHE SUR YON
338 565 146 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2022

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 SOUMISE
ET ADOPTEE**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire s'élevant à -9 919 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice -9 919 euros

AFFECTATION

Prélèvement sur les réserves :

Sur les autres réserves, soit -9 919 euros

Dont le montant se trouvera porté de 528 020,54 euros à 518 101,54 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa de l'article 243 bis du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Christian HELLOT





SAS 3H

Société par Actions Simplifiée au capital de 37 000 €

Route de Nantes

85000 LA ROCHE SUR YON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021 – 12 mois)

3 H

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2021

Ce rapport contient 22 pages

3 H

SAS au capital de 37 000 €

Siège social : Route de Nantes

85000 LA ROCHE SUR YON

338 565 146 RCS LA ROCHE SUR YON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2021

A l'assemblée générale de la société 3 H,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3 H relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 622 673 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et non dépréciés.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant de la correcte évaluation des titres de participations. Ceux-ci se fondent, notamment, sur les documents financiers émis par les sociétés et les informations complémentaires obtenues des dirigeants.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

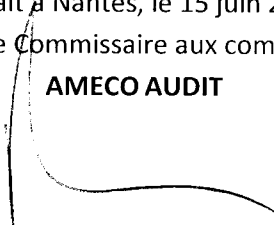
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 15 juin 2022

Le Commissaire aux comptes

AMECO AUDIT



Fabrice HARDOUIN

3 H SAS

Actif		Au 31/12/2021			Au 31/12/2020
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement			
		Concessions, brevets et droits similaires			
		Fonds commercial (1)			
		Autres immobilisations incorporelles			
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL			
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions			
		Inst. techniques, mat. out. industriels			
		Autres immobilisations corporelles	7 767	1 489	6 277
		Immobilisations en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL	7 767	1 489	6 277
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence			
		Autres participations	622 673		622 673
		Créances rattachées à des participations	147 614		144 781
		Titres immob. de l'activité de portefeuille			
		Autres titres immobilisés			
		Prêts			
		Autres immobilisations financières			
		TOTAL	770 288		770 288
Total de l'actif immobilisé		778 055	1 489	776 565	774 509
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens			
		En cours de production de services			
		Produits intermédiaires et finis			
		Marchandises			
		TOTAL			
		Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	52 305		59 562
		Autres créances	4 427		12 864
		Capital souscrit et appelé, non versé			
		TOTAL	56 733		72 426
	Divers	Valeurs mobilières de placement			
		(dont actions propres :)			
		Instruments de trésorerie			
		Disponibilités	52 863		39 128
		TOTAL	52 863		39 128
Charges constatées d'avance					
Total de l'actif circulant		109 596		109 596	111 554
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		887 651	1 489	886 161	886 063
Renvois :		(1) Dont droit au bail			
		(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières		147 614	144 781
		(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

3 H SAS

Passif		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Capitaux propres	Capital (dont versé : 37 000)	37 000	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	3 700	3 700
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	528 020	501 946
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en Instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-9 919	26 074
	Situation nette avant répartition	558 801	568 720
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		558 801	568 720
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	101 223	100 378
	Total	101 223	100 378
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
Dettes	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 430	11 575
	Dettes fiscales et sociales	49 203	41 469
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	148 703	152 119
	Autres dettes	11 799	11 800
	Instruments de trésorerie		
Total		226 136	216 964
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		327 360	317 343
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		886 161	886 063
Dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		327 360	317 343
(3) dont emprunts participatifs			

3 H SAS

		France	Exportation	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	43 587		43 587	42 986
	Chiffre d'affaires net	43 587		43 587	42 986
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Charges d'exploitation (2)	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits				
	Total			43 587	42 986
	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
Produits financiers	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			20 273	15 992
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 399	1 308
	Salaires et traitements			31 512	22 651
	Charges sociales			5 266	6 891
	Dotations			776	713
	d'exploitation				
Charges financières	amortissements				
	provisions				
	• sur immobilisations				
	• sur actif circulant				
	• pour risques et charges				
	Autres charges			384	23
	Total			59 613	47 580
Résultat d'exploitation		A		-16 025	-4 593
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			7 436	129 656
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				13
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			7 436	129 669
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			1 320	2 682
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			1 320	2 682
Résultat financier		D		6 116	126 986
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E		-9 909	122 393

3 H SAS

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	6	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15	103 500
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	15	103 500
Résultat exceptionnel		F	-9
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	-7 181
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		-9 919	26 074
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	383	22
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier		
	- redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SAS 3H

Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2021

Montants exprimés en EUR

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

En raison de l'épidémie de coronavirus et des mesures de confinement décidées par le gouvernement à compter du 17 mars 2020, la société a été impactée de la manière suivante :

- Ralentissement d'activité au cours de l'année 2021.

Dans ce contexte, la société a eu recours à l'activité partielle.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.3 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture ne mérite d'être signalé.

2. Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebut
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	2 833	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations

Raison sociale	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	% Capital détenu	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Motel des Bazinières	43 200	8 520	96,30%	244 162	244 162	268 114	-62 528	-
SCI Les Bleuets	150 000	-4 504	99,99%	149 990	149 990	31 471	16 766	-
SCI La Roseraie	224 999	108 014	99,96%	228 521	228 521	69 262	37 864	5 715

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable de la participation est inférieure à la valeur du marché.

2.1.3.2. Créances rattachées à des participations

Raison sociale	Créance
Motel des Bazinières	147 081
SCI Les Bleuets	-40 462
SCI La Roseraie	-58 242

Les créances rattachées aux participations font l'objet d'une rémunération au taux fiscalement déductible de 1,17 % au 31 décembre 2021.

2.1.3.3. Autres informations

	Montant concernant les entreprises liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé	-	50 000

Le capital concerne la SCI Les Bleuets pour laquelle les titres non libérés s'élèvent à 50 000 €.

2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	534
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	52 305
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	483
Sécurité sociale	-
Etat	-
TOTAL	53 322

2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		147 615	147 615	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		52 305	52 305	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		483	483	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	3 944	3 944	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
Débiteur divers		-	-	-	
Charges constatées d'avance			-	-	-
TOTAL			204 347	204 347	-

2.2 Passif

2.2.1. Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	37 000	-	-	37 000
Primes, réserves et écarts	505 646	26 074	-	531 721
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	26 074	-	35 993	-9 919
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	568 721	26 074	35 993	558 802

Le capital est composé de 1 850 actions de 20 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	16 430	16 430	-	-
Personnel et comptes rattachés	33 331	33 331	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	8 771	8 771	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	6 768	6 768	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	334	334	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	148 703	148 703	-	-
Groupe et associés	101 223	101 223	-	-
Autres dettes	11 800	11 800	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	327 360	327 360	-	-

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	12 758
Charges sociales provisionnées	4 057
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	16 260
RRR à accorder, avoirs à établir	11 800
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	276
Divers	-
TOTAL	45 150

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Productions vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	43 588	-	43 588
Chiffre d'affaires net	43 588	-	43 588

4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	-9 910	-9
Impôts : Au taux de	-	-
Sur PVLT	-	-
Résultat après impôts	-9 910	-9

Intégration fiscale

La société SAS 3H est une société soumise à l'impôt sur les sociétés, selon le régime réel normal, qui détient à ce jour directement plus de 95% du capital et des droits de vote de la société SAS Motel des Bazinières.

La société SAS Motel des Bazinières a donné son accord pour entrer dans le périmètre d'intégration fiscale dont la société SAS 3H est tête de groupe, pour la durée de l'option faite par cette dernière cette option étant renouvelable tacitement.

En conséquence, la société SAS 3H est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par elle-même et la SAS Motel des Bazinières, en application des articles 223 A et suivants du code général des impôts.

- Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés

Conformément à la convention d'intégration fiscale, la charge d'impôt incombant à la société filiale SAS Motel des Bazinières a été calculée par rapport à son résultat fiscal propre, comme en l'absence d'intégration fiscale.

5. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes, figurant au compte de résultat au titre du contrôle légal des comptes, s'élèvent à 1 300 €.

6. Autres informations

6.1 Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, n'est pas significatif.

6.2 Effectifs

Cadres Employés	Personnel salarié
	2

6.3 Engagements hors bilan

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2012, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 17 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2012.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2013, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 25 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2013.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2014, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 73 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2014.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2015, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 87 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2015.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2016, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 177 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2016.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2017, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 211 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2017.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2018, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 193 000 €. Cet

abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2018.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2019, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 230 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2019.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2020, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 103 500 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2020.

Au cours de l'exercice 2021, il n'y a pas eu d'évènement constitutif de retour à meilleure fortune.